



### ☑ Présentation générale

- ✓ Diplôme de niveau 5 qui permet de **gérer une exploitation horticole** (production, récolte, vente) et **gérer les cultures** (choix des variétés, état du sol, calendrier) de plantes d'ornement (fleurs, pépinières), cultures vivrières (fruits, légumes) ou plantes à parfum aromatiques et médicinales.
- ✓ De nombreux modules de formation.
- ✓ Obtention du diplôme : épreuves terminales et épreuves en cours de formation (CCF).

### ☑ Poursuite d'études

- ✓ Certificat de spécialisation (CS) agricole en moins d'un an
- ✓ Licence professionnelle
- ✓ Concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT

### ☑ Insertion professionnelle

- ✓ Arboriculteur(trice)
- ✓ Chef de cultures légumières
- ✓ Conseiller(ère) agricole
- ✓ Horticulteur(trice)
- ✓ Maraîcher(ère)
- ✓ Technicien(ne) d'expérimentation

### ☑ Etablissements proposant cette formation

Lycée Terre d'Horizon- Romans/Isère (26)- 04.75.71.25.25 ■

CFPPA Montravel – Villars (42) – 04.77.91.11.12 ●

### ☑ Pour en savoir plus...

[eapauvergnerhonealpes.fr](http://eapauvergnerhonealpes.fr)

■ Formation scolaire

● Apprentissage

La formation par apprentissage se déroule en lien entre le Centre de Formation et l'Entreprise. Le Centre de Formation et l'Entreprise sont complémentaires et les acquis se font grâce à cette complémentarité. L'apprenti apprend en Centre de Formation et en Entreprise.

Un contrat pédagogique est signé entre les trois parties (apprenti, entreprise et centre).

## ☑ Organisation de la formation

### ✓ Fonctionnement par modules (M.)

#### Domaine commun à tous les BTSA

- Accompagnement du projet personnel et professionnel (M.11)
- Organisation économique, sociale et juridique (M.21)
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation (M.22)
- Langue vivante (M.23)
- Education physique et sportive (M.31)

*environ 10h00 / semaine*

#### Domaine du champ professionnel

- Traitement des données (M.41)
- Technologies de l'information et du multimédia (M.42)
- Marchés, filières et territoires (M.51)
- Pilotage de l'entreprise (M.52)
- Fonctionnement des agrosystèmes horticoles (M.53)
- Conduite d'expérimentation (M.54)
- Conduite de processus de production (M.55)
- Génie des équipements horticoles (M.56)
- Organisation du travail et gestion des ressources humaines (M.57)
- Stages – 12 à 16 semaines (M.61)
- Module d'initiative locale (M.71)

*environ 20h00 / semaine*

### ✓ Stages (M.61)

12 à 16 semaines de stage permettant de vivre des situations significatives du référentiel professionnel parmi les champs de compétences suivants :

- Stratégie et fonctionnement de l'entreprise
- Processus de production
- Encadrement du personnel

### ✓ Des matières au sein des modules

- Français, Documentation & Langue vivante
- Education socio-culturelle
- Education physique et sportive
- Mathématiques & Informatique
- Physique - Chimie
- Sciences Économiques Sociales et de Gestion
- Sciences et Techniques Horticoles
- Sciences et techniques des équipements / agroéquipements
- Agronomie
- Biologie-écologie

### ✓ L'horaire hebdomadaire

- A titre indicatif, une semaine pour la formation en voie scolaire, compte 30h00 de cours.
- L'organisation pédagogique des établissements et les modalités d'apprentissage varient. Les horaires hebdomadaires sont liés à cette organisation et peuvent donc varier d'un établissement à l'autre.

### ✓ Les épreuves

- Des épreuves terminales écrites ou orales - (50%)
- Des contrôles en cours de formation (CCF) - (50%)
- Des coefficients de 2 à 12.